

# Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres



Domaine du Bois de Chartres

Compte-rendu du :  
**Syndicat de l'ASL**  
des propriétaires du domaine du bois de Chartres  
réuni le 15/01/2018

Réf : CRSy2018-1

Présents : Michel REDON, Président, Frédérique CHAUMONT, trésorière, Jean-Paul MARBACHER, Secrétaire, Manuel CALISTO, Syndic, Jean-Pascal MATON, syndic, Patrice VANNESSON, syndic.

La séance est ouverte à 18 heures 30 dans la salle du Club-House.

## 1. Bilan :

- **Entretien des bas-côtés et de la Z.I.S : (zone d'installations sportives) :**
  - l'entretien des bas-côtés, la taille des lauriers autour des piscines et la tonte du chemin pompier par notre prestataire PSP Multiservices sont reconduits cette année pour un montant de 5 814€ pour 6 passages.
  - Un chêne mort depuis plusieurs années et se situant sur le chemin pompier entre M<sup>me</sup> Fabienne DANIEL (lot n° 16) et M. GERARD Robert (lot n°15) a dû être abattu par la société LARDIN pour un montant de 100 €.
- **Club-house :**
  - Les serrures défectueuses de la salle et de la cuisine vont être remplacées prochainement.
  - Des nettoyages en profondeur de la cuisine sont planifiés. Ces interventions seront effectuées par PSP Multiservices.
  - Les extincteurs ont été inspectés pour un montant de 40 €. Il s'avère que celui de la salle n'est pas conforme (extincteur à poudre). Il devra être remplacé par un extincteur à base d'eau pour un montant de 100 € 42.
- **Piscines :**
  - La société DAUBIGEON est intervenue pour le remplacement d'une pompe défectueuse du grand bain. Coût de l'opération : 491€.
  - Une fuite d'eau a été constatée sur le petit bain. Le niveau d'eau se stabilise au bas de l'entrée des skimmers. Dans un premier temps, la société DAUBIGEON effectuera des tests de pression le 12 février 2018 afin de localiser la fuite. En fonction des résultats, les décisions d'intervention seront prises lors de la commission des travaux.
  - Le reste du remplacement des joints en sable des carrelages par des joints en ciment sera normalement effectué cette année pour un montant de 3 716€. Cette intervention dépendra des résultats de localisation des fuites énoncées précédemment.
  - Les bidons vides de chlore ont été rendus à la société GACHE CHIMIE. Le remboursement de la consigne s'élève à 576 €.
- **Tennis :**
  - Lors des derniers travaux de nettoyage (21 octobre 2017) M.CALISTO a traité le sol avec un anti-mousse. L'achat de deux bidons de produit s'élève à 138 €.
  - La suite des coupes et l'élagage des arbres autour des tennis (5m) sont prévus lors de la prochaine journée de travaux en fonction du nombre de bénévoles présents.

## 2. Dates :

- Commissions travaux, finances et réunion préparatoire : 26 février 2018 à 18h15
- Assemblée générale : 24 mars 2018.

Le Secrétaire

Jean-Paul MARBACHER